

Compte Rendu CR UNSS du 2 MAI 2024

Présents : M BREVET (DASEN 40), M MANGARD (DRUNSS), Les 2 secrétaires du SRUNSS (en Visio) ; M COURPRON (CROS), M. CIRET chef d'établissement, M. MAS Vincent délégué académique vie lycéenne, Mme CHEVILLON (IA-IPR-EPS), Franck DUFOUR (DDUNSS 64), Antoine HENIN (DDUNSS 47), Sébastien SERGNUL (DDA UNSS 64), Mme THOMAS (DDUNSS 33), M GIRAUDON (élu des AS), Mme ETTE (élue des AS), Mme ARTIGAUD (élue des AS), Mme GAILLOT (élue des AS), M JACQUES (SNEP-FSU), Mme DE CARLO (SNEP-FSU)

Introduction

M. Brevet ouvre la réunion en parlant de la florescence de l'UNSS et exprime les remerciements de la rectrice à la profession.

La rectrice souhaite que nous soyons attentifs à la méthodologie pour la création du prochain projet au sein duquel elle souhaite que les compétences psycho-sociales aient toutes leur importance ; et que le PASS soit en lien avec le Projet académique et le PNSS.

M. Brevet soulève donc l'importance du sport et donc du sport scolaire dans l'épanouissement des élèves.

L'élection des représentants des AS : participation relativement importante à tous les niveaux mais elle aurait pu l'être encore plus.

I- Déclaration liminaire commune SNEP

Camille Jacques lit la déclaration commune SNEP-FSU et élus des AS (à joindre)

Réactions à cette déclaration

Concernant les groupes de niveau, M. Brevet précise qu'il ne connaît pas à ce jour d'établissement ayant positionné les groupes le mercredi après-midi

M Brevet voit le dispositif « 2h de sport » comme complémentaire avec EPS/AS ; il y a donc des avantages

Il souligne le dynamisme académique : freins de la nationale ; projection financière aplanie ; aujourd'hui des opérations et remboursements qui ont lieu ; il faut continuer de travailler avec la DN ; manque encore de transparence.

Laurent Mangard explique qu'il y a eu des problématiques de postures ; on manque toujours d'argent ; côté positif : concernant l'accord cadre, les choses semblent aller dans le bon sens.

Remplacements de courte durée : M. Brevet précise que c'est une priorité nationale = continuité du service pour les élèves. Cela peut avoir en effet comme impact d'empêcher certains enseignants de s'absenter sur des journées UNSS. Il faut essayer d'anticiper au maximum. Les DASEN doivent faire des arbitrages avec les chefs d'établissements.

Séphanie Artigaud demande à pouvoir poser les questions diverses tout au long de la séance dans la mesure où nous n'avons pas eu le temps de les déposer à l'avance.

II- Approbation du compte rendu du dernier CR : approuvé à l'unanimité

III- Élection des représentants des associations Sportives

Les 4 élus des AS siégeant au CRUNSS sont présents et peuvent donc voter pour élire les représentants des AS au niveau national ; liste unique présentée : « *le sport scolaire, un droit pour toutes et tous* ».

Résultats des votes : 4 votes exprimés et 4 votes pour la liste unique.

Lionel Giraudon regrette le taux de participation très faible aux élections (pour exemple 11%) ; pour y remédier, il fait des propositions : présenter le rapport d'activité de l'AS au dernier CA de l'année scolaire ; rappeler aux CE de réunir le comité directeur chaque année...

IV- Bilan d'étape 2023 2024

Laurent Mangard expose le bilan d'étape.

Les documents mis dans le power point sont des documents en phase de construction

Le « D » du PADSS est supprimé car nous ne sommes plus dans une phase de développement mais dans une phase de concrétisation. On garde le A-I-R-E.

Elu des AS : des AS ont besoin de plus d'accompagnateurs.

On remarque une légère baisse de licenciés mais que l'on peut mettre en relation avec une baisse démographique. Sachant que l'année dernière était une année record (chiffres donnés par département et académie dans le power point).

Christel De Carlo : Cette baisse dans le 47 peut s'expliquer notamment par le manque d'enseignants d'EPS dans ce département (impact direct).

Laurent Mangard : le but = faire participer un maximum d'élèves.

Pb du nombre de licenciés en lycées : effectivement pb des cours le mercredi après-midi=> essayer de tendre vers le rapport 60% (collège)/40% (lycée) au lieu du 70/30 actuel.

Présentation des activités programmées dans le cadre de championnats d'académie.

On constate que beaucoup de sports de nature sont représentés, ceci est lié à la diversité géographique de notre territoire et à son ancrage culturel.

Nouvelle problématique avec certaines mairies qui font payer la location des gymnases pour leur utilisation dans le cadre de championnats d'académie. C'est le même problème avec les salles de danse qu'il faut parfois réserver un voire deux ans à l'avance et pour lesquelles c'est souvent difficile d'obtenir la gratuité.

Magalie Gaillot : ex district de Villenave d'Ornon où les AS doivent participer aux frais de salles.

Calendriers académique et inter-académique : deviennent compliqués à mettre en œuvre !

Christel De Carlo : ex du golf où les collègues se questionnent sur l'utilité de programmer des inter-acad (coût important alors qu'on retrouve les mêmes équipes) ; s'il y a des économies à faire, ne peut-on pas supprimer parfois des échelons qui n'apportent rien plutôt que de supprimer des activités porteuses ?

Laurent Mangard : en sports collectifs : CF à 12 équipes : chaque inter-acad 1 seul qualifié (10 inter-acad) + les 2 ultras-marins

Question des élus sur le financement :

-Y-a-t'il une harmonisation de financement au niveau académique et interacadémique ?

Laurent Mangard : chaque département a ses spécificités et une harmonisation ne doit pas se faire au détriment des initiatives locales liées aux contextes locaux car les modèles sont très différents sur les différents territoires.

Y-a-t'il un bilan concernant le coût de 16€ par élève pour les déplacements académiques ?

Laurent Mangard : Le bilan d'étape sera un peu plus affiné au mois de juin car les comptes ne sont pas à jour à cause de la difficulté à récupérer les factures en temps réel ; pas toutes remontées encore. Le SR s'occupe de tous les dep et districts ; Remontées des factures des DD et districts tous les 1.5 mois à 2 mois ; donc pas encore de lisibilité ; Laurence (SR) gère.

=>prochain CRUNSS décembre 2024.

Aujourd'hui 440000 euros sur les différents services régionaux ; 27 à 30% vont vers les acad ; même enveloppe acad pour toutes les acad de la part de la DN.

Isabelle Thomas indique aussi que l'argument du « central » pour organiser les championnats en Gironde met ce département en difficulté (surcharge de travail) et en surcharge d'utilisation d'installations.

Christel de Carlo en profite pour dire que les directeurs départementaux sont souvent très sollicités pour l'organisation de championnats académiques alors que cela ne fait pas partie de leur fiche de poste. Il serait donc peut-être intéressant de mettre à jour cette fiche de poste au regard de leur charge de travail.

M Brevet renforce cette idée.

Franck DUFOUR renchérit sur cette question de la charge de travail des directeurs départementaux qui sont trop sollicités. Souhaite des ressources humaines pour 2024-2028 plus sereines.

Laurent Mangard : c'est juste une question d'organisation ; le SR est obligé de s'appuyer sur les DD car les CA sont implantés dans les départements. Ils essaient de faire évoluer cette organisation.

Aujourd'hui :

-déficit de 6900 euros sur un cross (financement à hauteur de 31%) ;

-déficit 6000 euros sports co lycées et cadets (financement 30%)

-run and bike : financement 50%

On espère avoir 6 à 8 modèles d'activités.

Franck Dufour : principe de mutualisation avec les 16 euros : le but est que le « reste à charge » reste le même pour tous.

M Mangard : actuellement au niveau des finances, le but est d'être à l'équilibre, donc soit on enlève une activité, soit on réduit le nombre de rencontres.

Magalie GAILLOT : Pour certaines activités, les bus ne sont pas remplis car des AS ne participent pas au CA par faute de moyens.

Franck Dufour explique qu'on a vécu l'âge d'or de l'UNSS et qu'il faut commencer à accepter que cela ne va pas aller en s'arrangeant et que forcément cela va engendrer de la frustration.

Laurent Mangard : l'an prochain, beaucoup moins de CF

Il présente les événements majeurs dont le championnat de France d'athlétisme qui a été une réussite.

Lionel Giraudon veut saluer l'investissement des enseignants qui ont accepté de s'impliquer sur leur temps libre (le week-end)

Isabelle Thomas parle de ne pas stigmatiser le professeur absent parce qu'il s'engage au service de l'UNSS, par rapport à un collègue qui ne s'absente pas ; peut-être « bon élève » mais en fait moins investi au niveau unss.

M Brevet : c'est le rôle des DASEN d'accompagner les chefs d'établissement pour les convocations.

Hélène Ette rappelle que les enseignants organisateurs sont le plus souvent indispensables et que s'ils participent à la mise en place de championnats ce n'est pas pour leur plaisir personnel mais souvent par nécessité et que cela va au-delà de leurs horaires avec parfois des présences sur 24 heures et même du travail en plus à la maison de plusieurs dizaines d'heures non rémunérées à leur juste valeur. Et ce qui peut apparaître le plus souvent, ce n'est pas l'engagement du professeur au service de l'UNSS mais ses absences des cours.

M. CIRET (chef d'établissement présent) explique qu'il existe un CONSEIL NATIONAL DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT, ainsi qu'un conseil académique des chefs d'établissement (CACE) et qu'une déclinaison départementale serait utile pour permettre de mieux renforcer les liens entre services UNSS et personnels de direction pour favoriser l'investissement des CE pour les AS. La MGEN redevient partenaire.

Magalie Gaillot exprime que c'est très récent de voir que les CE ne sont pas toujours facilitateurs du développement de l'UNSS

V- Présentation du PASS (Projet Académique du Sport Scolaire) :

C'est un projet co-construit qui s'intègre dans un cadre national

Le comité de pilotage a déjà bien travaillé (voir liens)

Par rapport au PNDSS où on avait : A-I-R-E ; le PNSS rajoute le F => F-A-I-R-E : prévoir les conditions de Faisabilité du Projet !

2 textes vont sortir :

- Lettre de cadrage budgétaire
- Programme fédéral 2024-2028, en cours d'écriture, sera voté en juin 2024.

=>Listes d'activités 1 et 2 pour les CF : volonté de réduire la voilure = aspect financier mais aussi Faisabilité pour les services Régionaux aussi !

M Brevet : s'interroge sur certaines activités qui n'apparaissent plus dans la liste 1 comme le surf, gros marqueur dans notre académie.

Christel De Carlo : appuie les propos de M brevet et renchérit avec le sauvetage sportif, le ski ; rappelant l'ancrage culturel de ces activités, leur importance éducative ; mais aussi l'historique

de l'évolution du sauvetage sportif (côtier puis eau plate puis les 2 obligatoirement...ce qui au final a tué l'activité, devenant quasi impossible à organiser pour beaucoup d'acad).

Isabelle Thomas rappelle aussi l'intérêt du sauvetage et secourisme dans notre académie et de façon plus générale

Laurent Mangard : Sur le choix des activités, des enjeux nous échappent tels que des partenariats avec certaines fédérations pour lesquelles il ne peut pas ne pas y avoir de championnat (exemple du judo)

Explication également des raisons de la suppression des CF de ski :

-Dangereux

-Problématique de neige

-Coûte très cher et cahier des charges très contraignant

Liste 1 : les sports sont au CF pour 4 ans

Liste 2 : révisable chaque année et on peut avoir des « challenges nationaux », mais pas les mêmes subventions qu'un CF !

M Brevet : c'est le rôle du CRUNSS, de faire remonter nos remarques au niveau national

Remarques sur certains choix qui pourraient être discutés :

Christel De Carlo : Dans la partie raquette : 4 CF : badminton, badten, short tennis et tennis de table coexistent ! Peut-être réduire les choix à 2 CF dans la liste 1 !

Franck Dufour confirme que, en effet, on peut s'interroger sur la pertinence des choix : si on regarde le nombre de licenciés représentés dans les activités golf, Pétanque et tir à l'arc, on remarque qu'il est très faible mais ces activités sont quand même dans le groupe 1.

On peut remarquer aussi que le run and bike et triathlon s'adressent aux mêmes élèves et s'adressent surtout aux CSP+ ce qui pose en plus la question de l'accessibilité.

Antoine Hénin précise que le run and bike accueille tout de même un grand nombre d'équipes et notamment 30 équipes en sport partagé. C'est donc pour lui une activité qui promeut grandement le sport pour tous, notamment à travers le « savoir rouler ».

Stéphanie Artigaud : problème de certaines sections sportives (ex du water polo) qui se retrouvent sans CF ! Quelle logique ?

Christel De Carlo : idem pour le surf !

Hélène Ette intervient, concernant la problématique des réductions d'activités, pour demander si le représentant de la direction nationale au dernier CR (M BOST) a bien fait remonter la problématique de la mauvaise gestion financière au niveau national que les élus des AS et le SNEP-FSU avaient dénoncées lors du dernier CRUNSS. En effet, aujourd'hui, à part réduire le nombre de rencontres pour les élèves, qu'est-ce que la DN a prévu d'autre pour y remédier?

Les répercussions des problèmes financiers mais également les augmentations du coût des transports liés à l'accord cadre ont des conséquences dramatiques sur la dynamique que les AS peuvent impulser dès le niveau district. Avec des contraintes qui imposent de réduire parfois de moitié le nombre de journées de district sur l'année, c'est l'essence même de la raison d'être des AS qui est en danger. Et pour le moment, on a l'impression que pour

pouvoir continuer à fonctionner, il ne faut compter que sur la bonne volonté des animateurs d'AS qui doivent mettre en place des actions de financement pour faire vivre leur AS ; alors que ce n'est pas censé faire partie de leur mission. Les animateurs d'AS que nous sommes sont d'autant plus amères lorsqu'ils mettent en relation les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain et les décisions de la DN d'augmenter le salaire de certains de ses cadres mais aussi d'augmenter le nombre de ses collaborateurs alors que le déficit budgétaire est énorme.

Laurent Mangard présente la stratégie de construction du PASS, avec les différents partenaires qui seront associés.

Christel de CARLO, concernant la stratégie pour construire le PADSS 2024-2028, propose de faire 3 journées : 2 en juin et 1 en septembre pour être efficace ; et sur le contenu et l'organisation de ces journées, comme cela avait été fait par le passé, proposition de s'organiser en groupes de travail (ex chacun sur un des items de « A-I-R-E », avec un bilan de l'existant (les objectifs qu'on a atteint ou pas, pour quelles raisons, quoi modifier...) ; pour cela ce serait intéressant que le SRUNSS fasse un premier bilan rapide du PADSS avant les travaux.

M Brevet : problème : nous n'avons toujours pas le nouveau PNSS ni le PASS.

Présentation de la fin du calendrier sportif avec deux projets particuliers :

- Prix national UNSS ETHIC'ACTION 2024
- Campagne ANS : les demandes concernent pour 50% les services et 50% les AS

Laurent Mangard remercie les membres et partenaires.

Vincent MAS propose de travailler avec les enseignants pour travailler sur les séjours de cohésion. C'est bien d'intégrer le CVL et les élèves représentants dans ces réflexions et notamment concernant le choix des activités représentées au CF.

M Brevet clôture ce CRUNSS